
Master Architecture

Domaine d'étude
L'Architecture de la Ville
et des Territoires



École
nationale
supérieure
d'architecture
de Normandie

Le domaine d'étude
L'Architecture de la Ville et des Territoires articule ses activités pédagogiques et scientifiques sur les transformations de l'environnement bâti. Il interroge les conditions de production et d'évolution des espaces et des formes architecturales et urbaines, ainsi que leur inscription paysagère - de l'échelle locale à celle du territoire - en résonance avec les enjeux contemporains.



Objectifs

Assurer la mise en pratique de l'architecture par l'étudiant au travers son immersion active dans une diversité de territoires et de situations de projets. Interroger la soutenabilité des rapports entre architecture et vivant, des processus de métropolisation et leur effet d'urbanité ou de ruralité, des changements climatiques et les impératifs de résilience territoriale.

3 semestres thématisés

- Risques et aménités (semestre 7)
- Nature et densités (semestre 8)
- Réseaux et centralité (semestre 9)

6 ateliers de projet (1 par semestre au choix)

- Semestre 7 : Cabourg / Barentin
 - Semestre 8 : Guadeloupe / Le Havre
 - Semestre 9 : Dieppe / Dieppe
- Les sites de projet sont modifiables d'une année à l'autre.

2 séminaires de recherche

→ Territoires de l'eau : architecture, urbanisme et modes de vie

Le séminaire aborde la production architecturale, urbaine et paysagère en prise avec l'eau, saisie tour à tour en tant que ressource, contrainte, risque ou agrément.

→ Création architecturale et nature

Le séminaire aborde la transformation urbaine comme projet de paysage, l'architecture en tant que fait paysager et le rapport entre formes bâties et nature en tant que langage géographique.

4 fabriques et 2 workshops

- Semestre 7 : Habiter Francfort / Habiter les Hauts-de-Rouen
- Semestre 8 : Urbanités / Ruralités
- Semestre 9 : La vallée de la Risle. Morphologies / Paysages
- Chaire partenariale « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques »



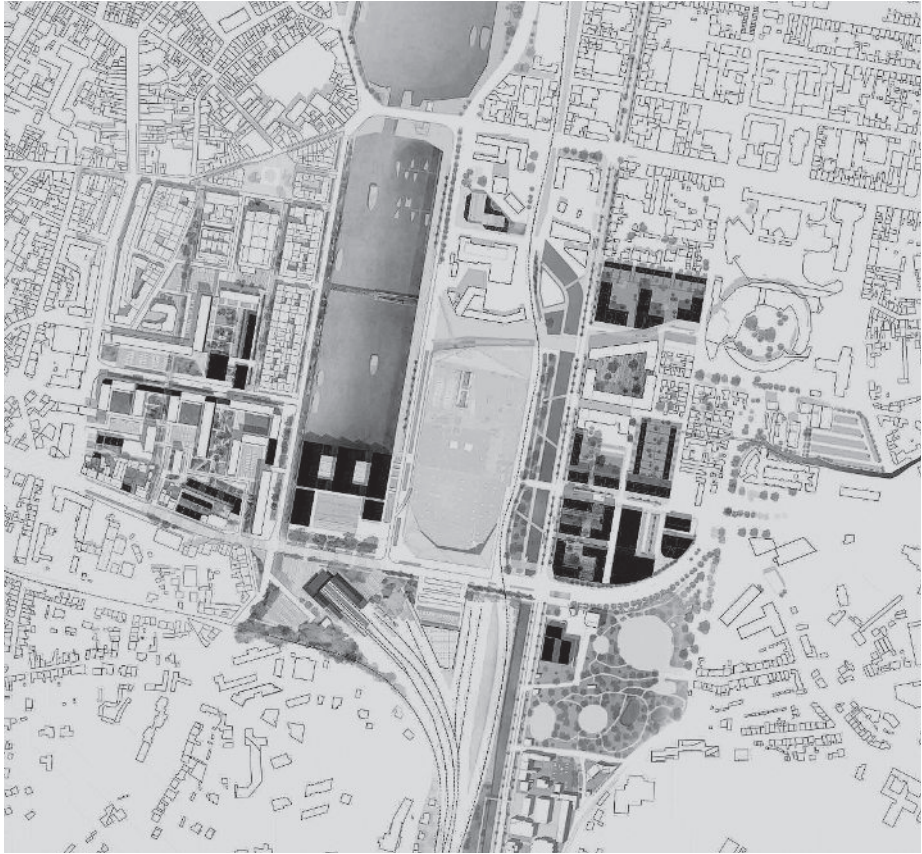
Travaux étudiants du rendu final S9 © Paola Lucan



Soutenance de PFE Elise Brasselet et Jad Wehbe © Valter Balducci, Gwenaëlle Ruellan



Agriculture en clos mesure © PFE Louis Eudes



Travaux étudiants de l'Atelier Cherbourg-en-Cotentin © G. Trotta-Brambilla (Resp.), J. Altuna, M. Chabrol, D. Lefrançois



Workshop à Pointe-à-Pitre © Rémi Ferrand

4
semestres
d'enseignement

1
stage
de 2 mois

1
soutenance
de mémoire

1
projet de
fin d'études

120
crédits
européens

30
étudiants
par DE

**PFE encadrés par un binôme
d'enseignants choisi
par l'étudiant**

Diplôme

Diplôme d'État d'Architecte, diplôme national de l'enseignement supérieur, conférant le grade de Master.

Débouchés

Le diplôme d'État d'Architecte constitue une assise commune pour la poursuite de formations post-master ou l'entrée dans la vie active. Il prépare aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture. Pour les architectes désireux de s'installer à leur compte, il est nécessaire de suivre une année supplémentaire pour obtenir l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Métiers

Intégrer des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, des entreprises du bâtiment et des travaux publics, des bureaux d'études et d'ingénierie, des sociétés d'aménagement.

Conditions d'accès

Être titulaire du Diplôme d'études en architecture (DEEA) ou justifier d'un titre français ou étranger admis en dispense ou en équivalence de ce diplôme, ou bénéficier de la validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels.

Frais d'inscription

Environ 650 €.

Nour, étudiante en PFE

“Le DE AVT m’a permis de prendre conscience des enjeux architecturaux, urbains et environnementaux, contemporains et futurs. Aussi, j’ai pu réinterroger la place de l’architecte face à ces défis ; un acteur-clé de la ville de demain. Ces deux années m’ont également permis de comprendre l’importance de la transversalité, entre les différentes échelles, domaines, et acteurs du territoire. Ma formation a justement été enrichie par les connaissances en urbanisme et en paysage que j’ai pu développer. Le projet architectural est complété par une prise en compte des dimensions urbaines et paysagères du site, ce qui est primordial, notamment face aux enjeux environnementaux (risque d’inondation, étalement urbain, îlots de chaleur urbain...).”

Israe, étudiante en PFE

“Le DE AVT m’a permis d’approfondir mes connaissances dans les domaines d’urbanisme et d’architecture. Les enseignements proposés se complètent et forment l’étudiant à acquérir des capacités d’analyse et de conception en articulant à la fois les échelles et les disciplines. Les sujets traités dans l’atelier de projet, et dans la fabrique sont d’actualité et soulèvent des problématiques contemporaines qui concernent les territoires et les sociétés d’aujourd’hui. Quant au séminaire, c’est une initiation à la recherche qui permet aux étudiants – notamment ceux qui veulent poursuivre au doctorat – de se constituer une idée sur la recherche scientifique, sur les méthodes d’analyse, de synthèse... Et ce, grâce à l’encadrement des enseignants, et à leur démarche pédagogique.”

École nationale supérieure d’architecture de Normandie

contact@rouen.archi.fr
27, rue Lucien Fromage
76160 Darnétal
Tél. : 02 32 83 42 00
www.ensa-normandie.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



École
nationale
supérieure
d’architecture
de Normandie



Normandie Université